Université Rennes 2

Campus en transition

Soucieuse des enjeux de responsabilité, l'université Rennes 2 s'engage pour des campus en transition et offre la possibilité aux étudiantes et étudiants, et personnels de prendre part à des actions écologiques et solidaires.

Des espaces de gratuité étudiants

Présents sur nos campus, les espaces de gratuité étudiants sont des espaces où l'on peut venir déposer et/ou récupérer des divers objets gratuitement : meubles, vaisselle, petit électroménager ou encore décoration.

Il s'agit pour les étudiantes et étudiants qui le souhaitent d'effectuer un geste à la fois écologique et solidaire : en plus d'aider les étudiantes et étudiants à s'équiper, vous avez ici l'occasion de participer à la réduction des déchets en évitant l'incinération ou la mise en décharge d'objets encore fonctionnels !

Ces objets doivent être en bon état. Seules les denrées périssables ne sont pas acceptées.

Comment déposer et/ou récupérer des objets ?

Campus Villejean : tous les jeudis de 18h à 19h (au container bleu entre la BU centrale et le bâtiment L).
Campus Mazier : permanences ponctuelles - salle C06 (rez-de-chaussée bât C)
Campus Beaulieu : tous les jeudis de 17h à 19h - salle 113 bâtiment 43 (au dessus de L'astrolabe).

Contacts :
Récup'Campus (Villejean et Beaulieu) : recupcampus [at] gmail.com (recupcampus[at]gmail[dot]com)
Récup'Mazier : recupmazier [at] gmail.com (recupmazier[at]gmail[dot]com)

Livres service

Des boîtes à lire sont à votre disposition sur nos campus, où chacun peut déposer et/ou emprunter des livres gratuitement. N'hésitez pas à laisser vos avis sur papier dans les livres que vous avez lu.

Campus Villejean : Médiathèque Langue
Campus Mazier : Hall B

Cultiver et consommer responsable

Le potager universitaire

Mis à la disposition des étudiantes et étudiants et personnels de l'université Rennes 2, un jardin a été aménagé sur le campus Villejean pour y cultiver un potager bio.

Créé en mars 2011 par l'association Ecoo Campus, le potager bio de 100 m² situé sur le campus Villejean (à l'arrière du bâtiment L, face au bâtiment Erève) est géré actuellement par l'association Ar Vuhez.

Les étudiantes et étudiants qui le souhaitent peuvent donc prendre part au développement du campus durable grâce à un geste écologique et participatif : l'éco-jardinage. Vous aurez ainsi l'occasion de cultiver fruits, légumes et fleurs.

Contact
Association Ar Vuhez
ar.vuhez [at] gmail.com (ar[dot]vuhez[at]gmail[dot]com)

Les AMAP étudiantes de Villejean

Deux AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) étudiantes fonctionnent depuis 2011 et 2016 sur le campus Villejean. Celles-ci distribuent environs 75 paniers garnis de légumes et fruits bio, des oeufs, du pain ou du fromage.

Cette initiative étudiante permet à celles et ceux qui le souhaitent de payer leurs paniers à prix équitable, de proposer du bénévolat en échange d'aliments frais pour une alimentation saine, variée et écologique.

La distribution a lieu le mardi soir, de 18h30 à 20h dans le bâtiment Érève. L'engagement à l'AMAP se fait sur des périodes de vacances à vacances (environ 7-8 semaines).

Contact et inscription
amapcampusvillejean [at] gmail.com (amapcampusvillejean[at]gmail[dot]com)

L'épicerie gratuite

L'épicerie gratuite est une nouvelle association étudiante solidaire, qui fait du don alimentaire pour les étudiantes et étudiants à partir de la récupération de denrées fraîches issues d'invendus (grandes surfaces, cantines...). L'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'alimentation des étudiantes et étudiants, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire et en contribuant à la réduction des déchets.

À partir de janvier 2019, une distribution gratuite se fera tous les lundis à partir de 18h à Erève (campus Villejean).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'association à epicerie.gratuite.r2 [at] gmail.com (epicerie[dot]gratuite[dot]r2[at]gmail[dot]com) ou à passer les voir (local R003, bât Erève).

Les transports alternatifs

Des actions étudiantes ont été mises en place à Rennes 2 afin de voyager dans la capitale Bretonne et ailleurs de manière responsable.

Les panneaux de covoiturage sur les trois campus de Rennes 2

L’université Rennes 2 a installé des panneaux de covoiturage dans chaque campus : un à Erève sur le campus Villejean, un à Mazier et un dernier à La Harpe.

Ces panneaux fonctionnent de manière autonome : les étudiantes et étudiants y inscrivent leurs offres ou demandes de covoiturage ponctuel ou régulier et effacent les annonces dont la date est passée.

L'atelier Véloo

Inauguré en mars 2012, l'atelier d'auto-réparation vélos est aujourd'hui géré par l'association Ar Vuhez. Celui-ci se trouve au coeur du campus Villejean près du bâtiment B.

Les permanences à l'atelier ont été étendue aux lundis de 13h à 16h30, aux mardis de 17h30 à 19h30, aux mercredis de 13h à 15h, et auxs jeudis de 10h30 à 13h. Cet atelier permet aux étudiantes et étudiants d'avoir tous les outils à disposition pour réparer leur vélo, avec l'aide d'une ou un bénévole s'ils le souhaitent. Tous les bénévoles ne sont pas des experts en la matière, iels sont là pour aider les gens dans la mesure de leurs capacités, mais aussi pour apprendre. Que vous soyez expert ou novice, n'hésitez pas à passer à l'atelier ou contacter l'association.

Contact
Association Ar Vuhez
ar.vuhez [at] gmail.com (ar[dot]vuhez[at]gmail[dot]com)

Se déplacer dans la métropole en transport public

Pour vous déplacer, vous pouvez aussi opter pour une adhésion aux services du STAR, grand réseau de transport de Rennes Métropole, directement sur le campus Villejean. Vous pouvez aussi vous tourner vers le réseau Breizh Go (Illenoo et TER Bretagne) pour les trajets plus longs. Métro, bus, vélos en libre-service ou encore location de vélos électriques longue durée... de nombreuses offres de déplacement vous sont destinées à Rennes.

Les éco-gestes à adopter

Soucieuses des enjeux actuels en matière d’environnement, les universités Rennes 1 et Rennes 2 ont lancé conjointement en 2015 une campagne de sensibilisation aux éco-gestes comme :

- éteindre la lumière en sortant d'une salle de cours vide ou d'un amphi,
- éteindre l'écran d'ordinateur lorsqu'on le quitte,
- prévenir l'établissement en cas de fuite d'eau ou de problèmes technique,
- se déplacer à pieds, en vélo ou en transport en commun plutôt qu'en voiture,
- bien trier ses déchets.

Axée sur six thématiques - éclairage, bureautique, eau, chauffage, déchets et mobilité - la campagne adopte un ton humoristique pour impliquer les usagers (étudiantes, étudiants et personnels) dans les questions d’économies d’énergie mais aussi cultiver leur intérêt autour du développement durable.



Une des affiches de la campagne Eco-gestes

Nous pouvons tous agir pour réduire la consommation énergétique de l'établissement. Une fuite d'eau ? Un chauffage mal réglé ? Pour une résolution rapide du problème, vous pouvez prévenir l'établissement via différents moyens mis à votre disposition :

- par téléphone : 02 99 14 11 06
- Facebook Université Rennes2

Contact
info-energie [at] univ-rennes2.fr (info-energie[at]univ-rennes2[dot]fr)